

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Legislatives-controversees-au-Venezuela-apres-le-boycottage-de-l-opposition>

Législatives controversées au Venezuela après le boycottage de l'opposition.

- Les Cousins - Venezuela -

Date de mise en ligne : lundi 5 décembre 2005

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Les Vénézuéliens votaient dimanche lors d'élections législatives controversées, dont le résultat est d'ores et déjà acquis aux partisans du président Hugo Chavez en raison du boycott de l'opposition qui dénonce un manque de transparence.

Par l'Agence France-Presse

Caracas, le dimanche 4 décembre 2005

La coalition, emmenée par le parti du chef de l'État, le Mouvement de la cinquième république (MVR), s'attend à remporter la majorité des deux tiers au Parlement, dont l'opposition contrôlait jusqu'ici 79 sièges sur 165.

Quelque 14,4 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes pour désigner leurs 167 députés (deux de plus en raison de la croissance démographique) pour un mandat de cinq ans dans 23 États du pays ainsi que Caracas, la capitale.

Vers 05h00 locales, des pétards ont signalé l'arrivée des fonctionnaires dans les 9837 centres de vote, où 120 000 militaires étaient déployés depuis la veille.

Dans la matinée, l'armée a signalé un acte de « sabotage » présumé, commis la nuit précédant le scrutin contre un oléoduc, relié à la raffinerie de Paraguana, à 370 km au nord-ouest de Caracas. Les autorités ont assuré que des feux consécutifs à deux explosions sur l'oléoduc étaient sous contrôle.

L'archevêque de Caracas Jorge Urosa a appelé la population au calme, lui demandant de ne pas commettre d'« acte de violence » ni d'utiliser des lieux de culte à des fins politiques, suite aux appels de l'ONG d'opposition Sumate (Rejoins-nous) qui a invité les Vénézuéliens à se réunir lors des offices.

Le ministre de l'Intérieur Jesse Chacon a accusé l'ONG, dont plusieurs responsables sont poursuivis par la justice pour conspiration, de fomenter des incidents autour des églises.

Le chef de l'État, qui a voté dans une école de la capitale, a souligné que les élections s'étaient « déroulées normalement » malgré « des tentatives de saboter le processus » électoral. Hugo Chavez a également jugé « déjà morts » les partis absents, soutenant que ces formations pourraient « devenir illégitimes mais aussi illégales », selon la législation électorale.

Dans une allocution télévisée, le président a auparavant exhorté ses compatriotes à « user du droit de vote », dénonçant un « coup d'État électoral » de l'opposition, orchestré par Washington dont ce proche allié du président cubain Fidel Castro est la bête noire. Le chef de l'État, âgé de 51 ans, soupçonne l'administration américaine, déjà accusée de vouloir le renverser ou l'assassiner, de tenter d'empêcher sa réélection en 2006.

Estimant que ce boycottage constituait un « premier pas dans un processus pour tenter de déstabiliser le pays », Hugo Chavez a toutefois minimisé la portée de ces désistements, concernant à peine plus d'un dixième des 5.516 candidats initialement inscrits, suite au retrait de six partis d'opposition.

« Il n'y a aucune crise politique ici », a-t-il lancé, depuis le palais présidentiel où cet ancien officier-parachutiste avait troqué son traditionnel treillis pour un costume sombre et une cravate rouge.

Avant même le boycott, les observateurs avaient prédit à l'opposition une perte d'une trentaine de sièges. Le niveau

Législatives controversées au Venezuela après le boycottage de l'opposition.

de l'abstention constitue la seule inconnue du scrutin. Selon l'opposition, elle pourrait atteindre 80%, tandis que les sondages évoquent une fourchette entre 55 et 71%.

Plusieurs partis d'opposition, représentant un total de 65 députés, dont le plus important, Action démocratique (AD, social-démocrate), se sont désistés pour dénoncer des machines de vote électroniques suspectées de trahir la confidentialité des électeurs ainsi que la composition du Conseil national électoral (CNE), jugé proche du pouvoir.

Seuls deux partis de l'opposition, jugeant suicidaire le cadeau du boycott offert au camp « chaviste », se sont maintenus.

Le vote n'est pas obligatoire au Venezuela où plus de neuf bureaux de vote sur dix fonctionnent avec des machines automatiques.

Les bureaux doivent fermer à 16h00 heures locales mais leur ouverture pourrait être prolongée pour les besoins du scrutin, supervisé par des centaines d'observateurs de l'Union européenne et de l'Organisation des États américains (OEA).